

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le HCSP salue la création d'un Comité départemental d'éducation à la santé et à la citoyenneté

27 janvier 2015

Le Haut Conseil de la santé publique se réjouit de l'annonce, par Madame la Ministre de l'Éducation nationale, de la création d'un Comité départemental d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC départemental) dans le cadre de la mobilisation de l'École pour les valeurs de la République.

Cette annonce, qui fait écho à celle de la création de la cellule académique en septembre dernier, permet de structurer le pilotage partenarial de l'action publique régionale dans des domaines qui impliquent les acteurs de l'éducation, de la santé et du social. Elle rejoint les préconisations du HCSP en matière de structuration de la gouvernance des politiques de santé à l'École (Avis du 7 décembre 2011 relatif à la politique de santé à l'école¹ et Avis du 27 février 2013 relatif à la médecine scolaire²).

La mise en œuvre du CESC départemental prend place dans un contexte qui met la prévention des violences et de la radicalisation au premier rang des priorités.

Pour autant, il est essentiel que cette nouvelle instance de gouvernance se saisisse dès maintenant, dans tous les départements, de l'ensemble de ses missions, notamment celles relevant plus spécifiquement de la santé publique. Elle doit ainsi devenir l'espace de pilotage partenarial des politiques sanitaire et sociale en direction des élèves.

Les agences régionales de santé, par leurs délégations territoriales, comme les acteurs de la prévention autour des instances régionales d'éducation et de promotion de la santé sont appelées à y prendre toute leur place.

Le HCSP rappelle également les enjeux d'un soutien national à ces dynamiques régionales. Le rôle de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), en lien étroit avec la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et la Direction générale de la santé (DGS), doit être réaffirmé en ce qui concerne l'accompagnement des stratégies de prévention à l'échelon régional.

Contact : Didier Jourdan : 04 73 31 71 56

Haut Conseil de la santé publique
14 avenue Duquesne
75350 Paris 07 SP
www.hcsp.fr

Le Haut Conseil de la santé publique est une instance d'expertise pour l'aide à la décision, qui a notamment pour mission de fournir aux pouvoirs publics, en liaison avec les agences sanitaires, l'expertise nécessaire à la gestion des risques sanitaires ainsi qu'à la conception et à l'évaluation des politiques et stratégies de prévention et de sécurité sanitaire.

¹ <http://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=272>

² <http://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=351>